

TARIFS 2020-2021

de l'Association Creusoise de Tai Chi Chuan (**ACTCC**)

Débutants : 2 premiers cours gratuits.

En fonction de la durée et/ou de la nature du cours choisi, le **forfait mensuel** peut varier de **27€** à **36€** si vous ne prenez qu'un seul cours par semaine. Vous souhaitez participer à plus d'un cours par semaine, le forfait mensuel sera plafonné selon votre âge : 37€ maxi pour les plus de 60 ans ; 42€ maxi pour les moins de 60 ans.

Voir aussi le paragraphe "REDUCTIONS" ci-dessous. D'autres déductions peuvent s'appliquer en cas de paiement au trimestre ou à l'année. Pour toute précision, n'hésitez pas à consulter Pascal Labesse lors des cours ou au 05 55 52 34 45.

1 – A L'INSCRIPTION (au 3^{ème} cours pour les débutants)

Adhésion annuelle à l'ACTCC - 40 € - correspondant à :

Fonds propres revenant à l'association ACTCC	38€	Obligatoire
Adhésion de l'ACTCC à la Fédération d'Associations Bourges Tai Chi Chuan (FABTCC)	2€ / adhérent	Obligatoire
EN OPTION : Complémentaire individuelle par la Maif (I.A. Sport+)	14€ 34	Facultatif

2 – PAIEMENT MENSUEL DES COURS assurant le salaire de l'enseignant (SMIC + 9%)

(l'association reçoit des subventions des communes à hauteur de moins de 2% de son budget annuel – ce dont nous les remercions – et doit donc en conséquence s'auto-financer à plus de 98 % grâce aux forfaits mensuels)

La cotisation doit être réglée le 1^{er} cours de chaque mois.

Les absences peuvent être rattrapées à un autre horaire et/ou dans un autre lieu de cours.
Le forfait mensuel est basé sur une moyenne approximative de 4 cours par mois (une seule semaine d'arrêt pendant les "petites" vacances et possibilité de payer cours par cours ces mois-là)

Forfait mensuel donnant accès à **un cours par semaine** (cours tai chi "classique") **36€ (1)**

Forfait mensuel donnant accès à **plusieurs cours par semaine** (cours tai chi "classique") **42€ (2)**

Forfait mensuel donnant accès au **cours sénior et inter - générationnel** **27€**
pour suivre un **2^{ème} cours** (pour les seniors) + 10€

Forfait mensuel donnant accès au **cours Chi Kong - Yi Kong - gymnastique taoïste** **27€**

Forfait mensuel donnant accès au **cours chi kong - gym taoïste alternés assis ou debout** **32€**

(1) sauf cours du mercredi de 17h à 18h15 (Bourganeuf) et le vendredi de 14h à 15h (Guéret): pour les moins de 60 ans forfait mensuel 32 € (dans ces mêmes cours, les plus de 60 ans paient 27€).

(2) comme indiqué plus haut, plafonnement des forfaits à 37€ pour les plus de 60 ans.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'ACTCC.

COURS PARTICULIERS (nombre de créneaux très limité) : 40€ de l'heure

REDUCTIONS (NE S'APPLIQUENT PAS A L'ADHESION ANNUELLE)

40 % de réduction aux :

2^{ème} personne - et suivantes - d'une même famille (conjoint et/ou enfant à charge) vivant sous le même toit.

40 % de réduction sur présentation des justificatifs aux :

Scolaires, étudiants et demandeurs d'emplois.

Sur demande les cas particuliers seront examinés en commission